

**Au Conseil Communal de
Genolier**

Genolier, le 9 mars 2020

PREAVIS N° 57/2020

concernant une demande de crédit
CHF 145'000.- TTC pour financer
l'aménagement des berges de l'Oujon

Délégués municipaux

André Darmon, Vice-Syndic
Georges Richard, Municipal

Commissions chargées de l'étude
de ce préavis

Commission des finances
Commission des eaux et égouts

1. Introduction

Suite aux crues de plus en plus importantes en particulier celles de janvier et juillet 2018, et de juillet 2019, les berges de l'Oujon ont été érodées à plusieurs endroits. Suite à une visite avec le service des eaux et du service de la pêche, il a été décidé d'intervenir sur 7 endroits de la rivière afin de protéger les berges et de remettre la rivière dans son lit original.

2. Descriptif des travaux

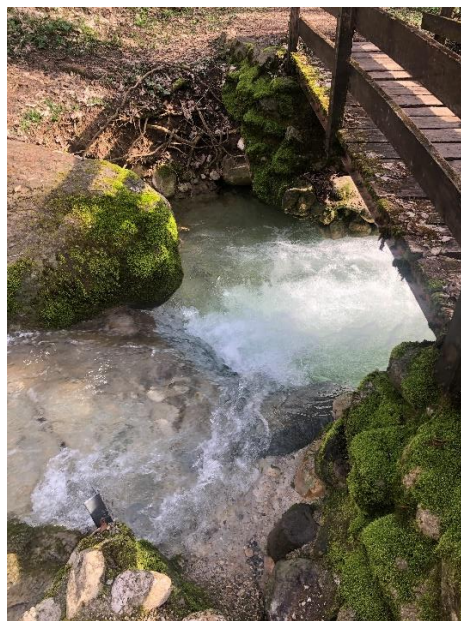
2.1 Domaine Public (DP) 57 renforcement de la berge sur 10 mètres linéaires sur la rive gauche du virage au niveau de la parcelle 72, remise de la rivière dans son DP. Débroussaillage, enrochement et remblayage.

2.2 DP 57 curage côté est avant le passage sous le pont du chemin du Petit Pont. Débroussaillage de la végétation, terrassement, dégagement du mur en aile, abattage du verne, remise en état du lit de la rivière, transport, évacuation et taxe des terres de terrassement.

- 2.3** DP 63 rive droite du virage côté en face de la voirie sur 25 mètres linéaires. Débroussaillage de la zone de travail, fourniture et mise en place soignées de blocs d'enrochement, remblayage, remise en état du lit de la rivière, remise en état du terrain.



- 2.4** DP 63 renforcement des culées de la passerelle du Martinet sur les deux rives. Débroussaillage de la zone de travail, mise en place d'un barrage le long de la passerelle en bois, bétonnage en sous œuvre, remise en état du terrain.



- 2.5** DP 1004 renforcement de la rive gauche sur 6 mètres linéaires avant le pont menant au Bois de Chêne. Débroussaillage de la zone de travail, fourniture et mise en place soignées de blocs d'enrochement, remblayage, remise en état du lit de la rivière, remise en état du terrain.

2.6 DP 1004 renforcement de la rive droite sur 20 mètres linéaires avant le pont menant au Bois de Chêne. Débroussaillage de la zone de travail, fourniture et mise en place soignées de blocs d'enrochement, remblayage, remise en état du lit de la rivière, remise en état du terrain.

2.7 DP 1004 renforcement de la berge rive droite juste avant le pont menant au Bois de Chênes. Débroussaillage de la zone de travail, fourniture et mise en place soignées de blocs d'enrochement, remblayage, remise en état du lit de la rivière, remise en état du terrain.



3. Coûts

Le montant total TTC des travaux s'élève à CHF 138'793.-- calculé sur la base de soumission rentrée, plus CHF 6'207.-- pour divers et imprévus, cela fait un total de CHF 145'000.-- demandés dans ce préavis.

La subvention du canton s'élève à 60 % du montant des travaux. Il restera donc un montant de CHF 58'000.-- TTC à la charge de la commune.

4. Financement

Le montant de ce préavis sera financé par la trésorerie courante ou via un emprunt auprès d'un institut financier agréé.

Ce montant sera amorti en une fois via le Fonds de réserve « Travaux futurs » (9282.1) après réception de la subvention.

5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Genolier prie le Conseil communal de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Genolier

vu le préavis N° 57/2020 concernant une demande de crédit **CHF145'000.-** - TTC pour financer le renforcement des berges de l'Oujon

ouï le rapport des commissions chargées de l'étude de ce préavis

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

D é c i d e :

- 1) un crédit de **CHF 145'000.--** est accordé à la Municipalité
- 2) le financement sera assuré par la trésorerie courante
- 3) cette dépense sera amortie dans l'année en cours par le compte 9282.1 – « travaux futurs »

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 17 mars 2020 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

La Syndique :
F. Sage

la secrétaire :
D. Jayet

Annexe :